



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Synergies Algérie n° 27 - 2019 p. 55-69

Analyse contrastive franco-arabe des auxiliaires *être* et *avoir* : effets de la langue maternelle sur des élèves de première année du secondaire en Algérie

Benatta Fatima Zohra

Université de Mascara, Algérie

Fatimaz06@yahoo.fr

Reçu le 19-11-2019 / Évalué le 25-11-2019 / Accepté le 28-11-2019

Résumé

Les productions écrites des apprenants lycéens sont un terrain fertile pour un travail de recherche sur les erreurs. L'observation permanente des textes écrits par ces apprenants, de la première année, révèlent un déficit incroyable dans l'emploi des auxiliaires. Ce modeste travail se propose de discerner les causes de ces lacunes, à travers les définitions des auxiliaires être et avoir et leurs différentes conceptions théoriques syntaxiques et sémantiques puisées des deux langues arabe et français. Nous allons démontrer, au moyen de l'analyse contrastive, leurs équivalents en langue arabe. À partir des résultats obtenus, nous tenterons de démontrer l'effet de la langue maternelle sur l'emploi des deux auxiliaires.

Mots-clés : erreurs, auxiliaires, productions écrite, syntaxe, sémantique, interférence, langue maternelle

تحليل تباين فرنسي - عربي لتعلم أن يكون ولدي: آثار اللغة الأم على طلاب السنة الأولى الثانوية في الجزائر

الملخص بالعربية تعد المنتجات المكتوبة لطلاب المدارس الثانوية أرضية خصبة للعمل البحثي في مجال الأخطاء. إن الملاحظة الدائمة للنصوص التي كتبها هؤلاء المتعلمون في السنة الأولى تكشف عن عجز مذهل في توظيف المساعدين. يقترح هذا العمل المتواضع التعرف على أسباب أوجه القصور هذه، من خلال تعريفات الكائنات المساعدة والوجود ومختلف مفاهيمها النحوية والنظرية المستمدة من اللغتين العربية والفرنسية. سوف نوضح من التحليل التبايني، ما يعادلها في اللغة العربية. في الختام، سوف نوضح تأثير اللغة الأم على توظيف المساعدين.

الكلمات المفتاحية لأخطاء، والمساعدين، والإنتاج المكتوب، وبناء الجملة، ودلالات، والتدخل، واللغة الأم

Franco-Arab Contrastive Analysis of Auxiliary *être* and *avoir* : Effects of Mother Tongue on First-Year Secondary School Students in Algeria

Abstract

The written productions of high school students are a fertile ground for research work on errors. The permanent observation of the texts written by these learners in the first year reveals an incredible deficit in the employment of auxiliaries. This modest work proposes to discern the causes of these shortcomings, through the definitions of the auxiliaries being and having and their different syntactic and

semantic theoretical conceptions drawn from the two Arabic and French languages. We will demonstrate from the contrastive analysis, their equivalents in Arabic. In conclusion, we will demonstrate the effect of the mother tongue on the employment of the two auxiliaries.

Keywords: errors, auxiliaries, written productions, syntax, semantics, interference, mother tongue

Introduction

L'apprentissage d'une langue étrangère, particulièrement du français en Algérie, a été depuis longtemps le souci des didacticiens. Vu la situation linguistique dans laquelle vivait le peuple algérien et les circonstances sociopolitiques du pays, le statut de la langue française a changé. Un certain nombre d'Algériens apprennent la langue française comme langue étrangère, d'autres l'apprennent comme langue maternelle, d'autres encore l'apprennent comme langue seconde. Dans ce bain linguistique, l'élève et l'instituteur ne se retrouvent plus. D'une part, le contact de l'arabe, langue maternelle et du français provoque l'affrontement des deux identités culturelles et par conséquent, l'affrontement des signes des deux codes linguistiques. D'autre part, l'apprentissage du français s'effectuera d'une manière déficiente ; l'élève saura maîtriser le vocabulaire et les règles de grammaire mais ne pourra pas s'exprimer ou écrire en français, c'est-à-dire appliquer ces règles. Notre choix est porté sur l'emploi d'être et avoir par les élèves de 1^{ère} année secondaire. Voir les élèves écrire, dans les productions écrites :

- 1 *j'ai parti
- 2 *j'ai allé
- 3 *il est les yeux marron
- 4 *cette personne a Malika
- 5 *nous sommes fait le cortège
- 6 *ils ont fut le mariage
- 7 * il dormir

est la source de notre problématique. Pouvons-nous dire que les élèves ne sont pas motivés dans un cours de conjugaison ? Ou l'aspect syntaxico-sémantique des auxiliaires être et avoir serait-il compliqué par rapport au niveau des élèves ? Ou, encore, nos élèves font-ils l'interférence avec la langue maternelle, « l'arabe » ?

Nous envisageons de répondre à ces questions en apportant différentes définitions d'être et d'avoir en tant que verbes et en tant qu'auxiliaires. Aussi, on procédera, en deuxième lieu, à une étude comparative des deux systèmes verbaux arabe et français. Enfin, une analyse de quelques exemples de notre corpus serait pertinente pour valider nos hypothèses de recherche¹.

Sur le plan de la méthodologie, ce modeste travail s'inscrit dans le domaine de la linguistique contrastive qui consiste à repérer les interférences. En effet, l'apprentissage de la langue étrangère est conditionné par les acquis en langue maternelle. Celle-ci demeure un refuge contre tout ce qui entraîne le traitement et l'intégration des données nouvelles et leur adaptation aux schèmes préexistants² (Besse, Porquier, 1984 :243). Aussi, les différentes théories de l'interprétation de l'erreur seront-elles la base de notre analyse. Il faut tout d'abord distinguer les types d'erreurs. Ce qui les différencie principalement est la notion de conscience et de caractère volontaire (Marquilló Larruy, 2003 : 13). L'erreur est donc un moyen très utile à l'apprentissage d'une langue. Eddy Roulet dit à ce sujet : *Il faut éviter en particulier de pénaliser les erreurs de l'étudiant car elles constituent pour lui un moyen très utile pour vérifier la validité d'une hypothèse, mesurer le champ d'application d'une règle et dégager les généralisations nécessaires sur la langue comme instrument de la communication* (ibid. : 56). Cette clarification importante va nous permettre de rassembler les erreurs interlinguales, qui sont dues au phénomène de l'interférence, et les erreurs intralinguales, qui démontrent une application déficiente des règles grammaticales d'une langue.

Être et avoir dans le système verbale français : problème de définition

L'étude diachronique et synchronique proposée ici va apporter de nouvelles conceptions sur *être* et *avoir*. La complexité d'*être* et *avoir* ne date pas d'hier. D'un point de vue étymologique, les deux signes linguistiques n'avaient pas les mêmes *Sa* et *Se* qu'aujourd'hui. *Esse* et *habere* (Charles Jean Delille)³ en latin ont subi des métamorphoses phoniques pour aboutir à la forme actuelle. C'étaient des verbes autonomes et des auxiliaires de conjugaisons. Selon Oswald Ducrot (Jeanne Martinet, 1974 :122), la grammaire générale de Port Royal représente *être* comme une affirmation du jugement et c'est à partir de ce verbe de base, qui constitue les énoncés centraux, qu'on obtiendra les énoncés marginaux ; de ce fait, « le bébé pleure » dérive « du bébé est pleurant » à la phrase de base.

Par ailleurs, Willems (1969 : 87-89)⁴ assigne à ces verbes un sémantisme qui se perd par effet de *sublimation sémantique* ou par *amenuisement sémantique*, de *transcatégorialité* (Simeone-Senelle, Vanhove, 2003 :3), ou de *subduction* comme l'a avancé G. Guillaume: *Être ne signifie pas exister mais un arrêt entre le devenu antécédent et le devenu conséquent, avoir ne dénote pas la possession mais une subduction de cette idée, c'est-à-dire un regard en direction de l'accompli* (Blanche-Benveniste, 2002 : 77)⁵.

Claire Blanche Benveniste (2002), à son tour, dans son article *Auxiliaire et degré de verbatilé* propose les critères à la base desquels nous mesurons la valeur morphosyntaxique des verbes ; ils peuvent être des verbes vides de sens ou des verbes pleins. Ces critères se résument en cinq propriétés : propriété de sélection des valences (Lucien Tesnière, 1959), propriété de modalité, propriété de support des clitiques et de la négation, propriété de supporter un auxiliaire *être* et *avoir*, et enfin, propriété d'avoir des désinences de temps et de personnes (Blanche-Benveniste, 2002 : 79). Il s'est clairement avéré qu'*être* et *avoir* sont primordialement des auxiliaires.

Le point de vue grammatical des dictionnaires et des encyclopédies apporte les mêmes définitions. On appelle *auxiliaires* des verbes qui sont dépouillés de leur signification propre, servant à la conjugaison, ou des « éléments importants de conjugaison ».

Venant, au centre de notre problématique, dans le programme proposé aux élèves de 1^{ère} année, 2^e année ou de 3^e année, les auxiliaires sont présentés dans les paradigmes de conjugaison qu'il faut apprendre à la lettre. Une solution évidente, qui semblait pertinente pour éviter l'emploi déficient de ces deux auxiliaires, mise en question dans cet article.

Le fonctionnement syntaxique et sémantique d'*être* et d'*avoir*

De nouvelles conceptions théoriques vont voir le jour ; elles ont mis en cause le fonctionnement syntaxique et sémantique des deux verbes. En effet, le verbe *être* possède un rôle important dans les phrases copulatives (Rouveret, 1998 :13) où il assume à lui seul la prédication comme un morphème autonome : *Ce sont des purs éléments formels sémantiquement vides* comme la précise Denis Creissels (2004 : 10). Mais ils apportent un sens en se connectant aux restes des constituants d'une phrase. En fait, le verbe *être* est aussi un localisateur, un repère de localisation entre l'objet localisé et l'expression localisatrice, dans les phrases existentielles à perspective localisatrice, « le chat est sous la table » par exemple. C'est un verbe qui n'a pas la même fonction syntaxique selon qu'il s'approprie des critères syntaxiques qui dépendent de l'ordre des mots dans la phrase (le sujet prédicat) (Rouveret, 1998 : 35). Or, dans un autre type de structures existentielles, le verbe *avoir* sera porteur de flexion verbale. C'est à lui que revient l'actualisation de l'expression existentielle « il y a ». Ce qui veut dire que « le chat est sur la table » peut se traduire par « il y a un chat sur la table ». Dans ce cas, les deux verbes assument le même rôle de localisateurs.

Cette idée est présente chez Émile Benveniste. *Avoir*, comme tous les verbes, peut entretenir certains rapports avec d'autres verbes. *Avoir* n'est qu'*être* inversé (*avoir*= *être* à). La possibilité existe qu'*avoir* ne soit pas un atome lexical indivisible mais une entité complexe syntaxiquement dérivée analysable comme un *être* augmenté (Rouveret, 1998 :44) : j'ai un livre, le sens de la possession avec sujet déterminé, ce livre est à moi, le sens de l'appartenance avec un sujet indéterminé ; *être* et *avoir* n'indiquent pas le même état. Le premier est l'état de celui qui est quelque chose (l'état de l'« étant»), alors que le deuxième représente l'état de celui à qui est quelque chose (l'état de l'« ayant») (Benveniste, 1966 : 187-207).

En parallèle, ces deux verbes peuvent être perçus aussi comme des verbes supports en se reliant aux noms abstraits : les noms d'état. Les verbes supports servent à actualiser des prédicats nominaux. Dans ce cas-là *être* sera en rapport avec une préposition « dans, en, à » ou en rapport direct avec un attribut. *Avoir* sera en rapport avec un nom ou bien de + nom (*être* à l'aise, *avoir* une certaine aisance).

Enfin, il convient de se référer à Danielle Leeman (2005 :117), qui a traité la valeur syntaxique et sémantique d'*être* et d'*avoir* en tant qu'auxiliaires. Dans sa nouvelle conception, *Avoir* est considéré comme un verbe d'événement, d'action tandis qu'*être* exprime l'état ou le résultat. *Avoir* mène au même résultat qu'*être*. Il installe le résultat face au sujet (celui-ci est devant une situation). Cela exprime morphologiquement qu'*avoir* ne s'accorde pas avec le sujet (il lui reste extérieur). Cependant *être* relie ce résultat au sujet de façon intrinsèque ; c'est-à-dire qu'il installe le sujet dans le résultat (le sujet est dans une certaine situation). Morphologiquement, cela veut dire qu'avec *être*, le sujet est inscrit dans la forme même du verbe (il y a accord).

***Être* et *avoir* dans le système verbal arabe**

Toutes les langues du monde s'accordent dans le fait qu'elles représentent toutes un instrument de communication, *Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse*, (André Martinet, 1998 : 20) doublement articulé (signifiant et signifié) et différent dans le fait que le signe linguistique est arbitraire ; chaque communauté possède une liste de mots conventionnelle. Cela concerne les langues de même origine ou d'origine différente, le cas du français et de l'arabe.

Le français et l'arabe n'ont pas la même origine. Le français est une langue indoeuropéenne. L'arabe par contre est une langue sémitique. Elles sont plus divergentes que convergente. Ce sont deux codes avec des caractéristiques

aussi complexes que spécifiques. A ce sujet, André Martinet avance l'idée selon laquelle *à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience* (ibid. :12). Ce qui veut dire que la liste des morphèmes, qui est le fruit de cette expérience humaine, est soumis à une organisation spécifique. Le verbe, partie indispensable de notre discours, n'a pas la même dénomination et les mêmes caractéristiques grammaticales en français qu'en arabe.

Le système verbal arabe

La morphologie de l'arabe fonctionne selon le principe de radicaux à trois consonnes. Des voyelles s'y ajoutent pour former les différentes structures des flexions verbales et nominales. On distingue une dérivation primaire, où un mot est dérivé directement de la racine, et une dérivation secondaire, où un mot n'en est dérivé qu'indirectement, dans la mesure où tout en étant formé sur elle, celle-ci n'a de sens que comme racine d'un mot (Larcher, 2003 : 16).

Quand on parle de paradigme « dérivationnel », on distingue deux formes verbales : la forme « non-augmentée » (muğarrad 'an al-zawā'id) et une forme « augmentée » (mazīd fihi). La première forme « non-augmentée » est la forme de base. La deuxième forme « augmentée » est la forme dérivée (ibid. :29). Aussi la présence d'un « glide » w ou y, ce qu'a appelé Sylvestre de Sacy les lettres faibles, détermine la distinction entre un verbe sain et un verbe malsain.

Quand on parle de syntaxe et sémantique, les verbes défectifs expriment l'existence comme le verbe kāna. D'autres verbes défectifs ajoutent à l'idée d'existence, une circonstance de temps. Ces verbes font abstraction du temps. On les nomme aussi les sœurs de kana (zalla « être rester », amsa « être au soir », ašbaḥa « être au matin »). Les verbes attributifs expriment l'action du sujet ou une simple qualité ou sa manière d'être. Ils sont soit au passif, soit à l'actif ou neutre (ḍaraba « battre » (actif), inqaṭa' « être coupé, séparé » (passif), ḥasuna « être beau » (neutre). Les verbes absolus portent en eux-mêmes un sens complet (māta « mourir »). Les verbes relatifs sont des verbes qui sollicitent un complément (direct, indirect ou circonstanciel) pour la totalité du sens (ğa'a / min / dar= Il est venu / de / maison) ; le sens du verbe reste incomplet sans l'expression du lieu d'où l'on vient.

La conjugaison des verbes en arabe

Pour conjuguer un verbe, on est face aux deux morphèmes verbaux : les verbes réguliers sains et les verbes irréguliers malsains. Le verbe du premier groupe suit dans ses inflexions le paradigme fā'ala. Dans ces lettres radicales, on ne trouve

aucune lettre *faibles* (a, w, y). Le verbe du deuxième groupe possède, parmi ses lettres radicales, une ou plusieurs des lettres *faibles*.

Les temps verbaux en arabe sont peu multipliés. Le premier temps le passé « maḍi » (fa‘ala ou fa‘al la forme pausale de fa‘ala), le second moḍari‘ (yaf‘al), et le troisième l’impératif el’amr (ifa‘al). Selon Gustave Guillaume, c’est à partir du maḍi et moḍari‘, deux temps *descendant* et *ascendant* qu’on peut exprimer le passé, le présent et le futur (Gustave Guillaume, 1945-1946)⁶. En thèse générale, la temporalité en arabe est exprimée avec deux aspects : l’accompli et l’inaccompli. Les modalités aspectuelles sont marquées par l’antéposition (a-aqtol) et la postposition (t-qatal). Ce qui va nous permettre d’obtenir deux types de conjugaison : préfixale (aqtol) et suffixale (qatal) selon l’emplacement du morphème de personne (damir monfasil) : ou bien il précède la base du verbe, et on le nomme préfixe, ou bien il le suit directement et on le nomme suffixe.

Le nombre réduit de paradigmes verbaux en arabe entraîne une indépendance plus forte du contexte pour l’identification de la valeur aspectuo-temporelle d’un verbe donné. Le repérage d’indices de contexte s’appuie sur les mots outils présents dans le voisinage immédiat. Voici les marqueurs aspectuo-temporels « lā » et « iḍa » qui donnent au māḍi le sens du futur.

Ex1: la/ safartu /ba’idan /aw/ tadmanu/ li / ’amalan
/Je/ voyagerai/ très loin/ où/ vous/ me/ promettez/ un travail

Ex2 : iḍa/ ḡa’a /zairun / indakun /faakrimuhu
Si un visiteur viendra chez vous, soyez généraux avec lui

La comparaison des deux systèmes verbaux arabe et français dévoile un sérieux problème théorique et pratique, c’est l’idée que Pierre Larcher a développé dans son livre. Le système verbal de l’arabe est systématiquement aspectuel ; il repose sur l’opposition accompli /inaccompli : un verbe conjugué peut être à l’un des deux aspects mais correspond en français à deux temps. Voici l’exemple donné par Pierre Larcher :

Ex : ra’a Ḡāk fatāt ḡamila tamurru ’amamahu
Jacques a vu (vit) une belle fille qui passait (passer ou passant) devant lui.

Le verbe ra’a (fa‘ala) est traduit par un passé simple ou un passé composé et *tamurru* (taf‘alu) est traduit par l’imparfait ou l’infinitif. Cependant, le passé simple et le passé composé appartiennent à deux groupes différents. Le passé simple est réservé au récit historique (histoire) ; il n’est pas relié au présent de l’énonciateur alors que le passé composé appartient au discours ; il est relié au présent de l’énonciateur. La conjugaison des verbes en français démontre, clairement, cette énorme différence entre les deux systèmes verbaux.

Les auxiliaires temporels en arabe

Il n'existe pas de temps composés en arabe comme en français. L'arabe ne possède pas d'auxiliaire ; la morphologie du verbe arabe (forme suffixée et préfixée) est une forme autonome, elle possède en elle-même la valeur temporelle, comme cela était précisé dans les points débattus. Cependant, il existe des morphèmes qui peuvent assumer le rôle d'*être* et *avoir* mais d'une manière entièrement différente : *kana* et ses sœurs, *ina* et ses sœurs, les marqueurs énonciatifs *qad*, *laqad*, *lama*, *lan* et *lam*. Leur rôle est de changer le signe diacritique du verbe ; nous aurons un verbe *maṣṣube* « َ » , *marfū* « ُ » ou *mağzum* « ْ » évidemment avec des temps différents :

Ex : *kana* *yaktubu* « il a écrit »
 Laqad *kataba* « il a écrit »
 Lan *yaktub* « il n'écrira pas »

Kāna verbe lexical et « opérateur »

L'observation minutieuse des tableaux de conjugaison du verbe *kāna* amène à remarquer que ce morphème *kāna* est un paradigme complet avec lequel se construit la phrase nominale à prédicat nominal et verbal. C'est un verbe défectif « *nāqiṣ* » qui n'est pas abrogeant « *nasih* », c'est-à-dire qui n'a pas pour effet de modifier le régime normal de ce type de construction (Grand' Henry, 2000 : 92). Il a la fonction d'« exposant temporel » ; dans ce cas, on l'appelle « verbe opérateur » (Larcher, 2003 : 144 ; Chairret, 1996 : 31) :

Ex : *kāna* / 'l- *rağulu* / *kabiran*
 L'homme était grand

Il a un seul effet d'indiquer le temps du passé.

Kāna peut aussi, à lui seul, marquer le sens de l'antériorité mais dans une phrase nominale à prédicat verbal (Chairret, 1996 : 31).

Ex : *kāna* *Abu Ala* / *yuqaddimuhu*
 Abu Ala, le mettait au premier rang.

En français, un seul verbe et en arabe, deux verbes ; cela dans le cas où l'exposant temporel régit une seule forme verbale. Il se peut qu'il y ait plusieurs formes verbales régies par *kāna* (Abi Aad, 2003 : 147).

Ex : *kāna* / *yuḥibuhu* / *wa* / *yuqadiruhu* / *wa* / *yamilu* / 'ila / *ahlihi*
 Il l'aimait, l'honorait et se penchait vers ses parents.

Tous les verbes sont repérés par rapport à *kāna*, il a une valeur distributive. La marque du temps est portée par le seul verbe *kāna*. Les autres restent neutres et en liaison grâce aux particules de liaison. Dans le cas du récit, ce verbe est le signe du lien entre les événements et les procès évolués. Comme l'a souligné Mohamed Chairret, ce repérage effectué par *kāna* a le rôle de correcteur de linéarité.

En effet, le verbe *kāna* peut être non défectif, verbe lexical complet comme l'a signalé Pierre Larcher et Mohamed Chairret, quand il désigne un pur événement et non un état (Grand' Henry , 2000 : 92-100) :

Ex : wa /*kāna* /*laylun*
C'était la nuit.

La conjugaison des verbes en français

Parler du verbe en français revient essentiellement à parler de la syntaxe des temps grammaticaux. Les différentes formes des temps se spécifient au moyen de la conjugaison. La conjugaison temporelle est morphologiquement associée à la conjugaison personnelle régie par le sujet. Nous parlons de conjugaison temporelle lorsque des fonctions grammaticales sont signalées par des modifications formelles d'un verbe. Les modifications flexionnelles de la forme du verbe concernent la conjugaison synthétique des verbes réguliers et des verbes irréguliers. La conjugaison synthétique des verbes réguliers (verbes du 1^{er} et du 2^e groupe) se résume à l'ajout des morphèmes flexionnels et la conjugaison synthétique des verbes irréguliers (du 3^e groupe) modifie le lexème verbal. Le français en emploi cinq : le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur et le futur au passé. La langue française a aussi recours à la composition de temps composés qui constitue une conjugaison analytique pour laquelle on utilise les auxiliaires qu'on peut aussi appeler des « verbes morphèmes ».

Les équivalents d'*être* et d'*avoir* en arabe

La phrase nominale arabe équivalente à *être* et *avoir*

Dans ses recherches, Benveniste a consacré une part importante à cette langue en découvrant que la phrase nominale et les pronoms peuvent véhiculer le sens d'*être* et d'*avoir* car le procès peut, exprimant un état ou une action, être indiqué par un verbe ou un nom.

Ex 1 : *'ana* / *salim*
Je suis/ *salim*

Ex 2: *ladaya / siyara* « J'ai une voiture »
indi / mihfada « J'ai un cartable »

La stratégie nominale est propre à l'arabe et la stratégie verbale est propre aux langues romanes. On a toujours une phrase nominale avec *mubtada* indéfini (le premier mot de la phrase) et *khabar* (le deuxième mot de la phrase nominale). En effet, le verbe *avoir* est toujours traduit par un morphème de possession 'indi, *ladaya*, *ma'i* pour exprimer le sens de possession. *Être* est plutôt transformé en un pronom personnel *huwa*, *ana*. On peut donc souligner l'idée que le sens des deux auxiliaires existe en arabe mais exprimé avec d'autres morphèmes.

Kāna* équivalent d'*être* et *avoir

Dans le va et vient empirique entre les différentes analyses, s'est façonné peu à peu un outillage conceptuel qui nous a permis de découvrir qu'*être* et *avoir* auxiliaires ont l'équivalent *kāna* en arabe, qui n'a pas la même dénomination qu'eux, ni le même fonctionnement syntaxique. La thèse de Dina El Kassas (2005) nous a permis de baliser le cheminement de notre réflexion, et de déduire que *kāna* est substitué à *être* :

1) Quand il s'agit de son sens plein (l'existence)

Ex : *kāna / mawjudan*
Il était présent

2) Lorsque être a la fonction de copule ou verbe d'état

Ex : *kāna/ 'al 'awladu/ su'ada'*
Les enfants étaient heureux

3) Quand on a le sens de location : se trouver

Ex : *kāna/ 'al 'awladu / fi / 'al madrasa*
Les enfants étaient à l'école.

En outre, quand il s'agit d'une valeur aspectuo-temporelle, *kāna* renvoie plutôt à *avoir*. Prenant par exemple les nuances modales (Dina El Kassas, 2005 : 179) du verbe *jouer* :

Ex : *kāna/ 'al 'awladu/ yal'abuna*
Les enfants étaient en train de jouer

Ex : *kāna /'al 'awladu/ qad/ la'ibu*
Les enfants ont joué

Ex : *kāna/ 'al 'awladu/ sa /yal'abuna*
Les enfants auraient joué

Ex : sayakunu/ 'al 'awladu/ qad/ la'ibu
 Les enfants auront mangé la pomme

Dans chaque exemple, *kāna* + V correspond à V *avoir* + VPP (Grand' Henry, 2000 : 338). Dans le premier exemple, la composition de *kāna* au passé avec l'aoriste du verbe nous donne l'imparfait. Dans le deuxième exemple, *kāna* en plus de *qad* et le prétérit du verbe nous donne le passé composé. Dans le 3^e exemple, *kāna* au passé, en rapport avec le verbe au futur, nous donne le conditionnel. Enfin, dans le dernier exemple, *sayakunu* (*kāna* au futur) en addition à *qad* et au prétérit du verbe, entraîne la formation du futur antérieur.

Présentation du corpus

Nous avons proposé aux élèves de 1^{ère} année deux expressions écrites et un exercice à trous pour voir la traduction d'*être* et d'*avoir*. Dans 100 copies, 60 erreurs sur le verbe. Selon les statistiques retenues, 63% d'erreurs concernent les temps composés, 23% des erreurs concernent les temps du passif, et 12% des erreurs concernent les temps simples. L'allure de l'ensemble des écrits est comparable à celle que l'on rencontre en classe. La modalité énonciative est présente avec l'emploi du « je » destinataire et de tous les pronoms et adjectifs possessifs et démonstratifs qui lui correspondent.

Cependant la traduction des auxiliaires confirme l'hypothèse que la langue maternelle a une grande part d'importance dans l'apprentissage des deux auxiliaires. Les deux verbes ont la valeur soit de *kāna* ou des pronoms personnels arabes.

Analyse

1. Pronom possessif équivalent à *avoir*

*J'ai malade (indi maradun)

Nous remarquons dans cet exemple que le verbe *avoir* est toujours traduit par un morphème de possession 'indi, ladayā, ma'i pour exprimer le sens de possession comme dans la phrase nominale arabe :

mai / kalamun «J'ai un stylo»

2. *Être et avoir* au passé composé = *Kāna*

Outre le sens de l'existence, *kāna* exprime pour les élèves le temps du passé composé :

*je suis / regardé « kun /tu/ 'anḍuru » (phrase nominale à prédicat verbal)

*il a / préoccupé « kun /tu/ machšru lan » (phrase verbale à prédicat nominal)

L'élève emploi *kāna* à la place d'*être* et avoir, qui, pour lui, ont la même fonction que *kāna*, le morphème qui ne porte que la marque temporelle de l'accompli contrairement à *être* et *avoir* en français. Ce morphème arabe représente les procès réalisés dans le passé. Il a le rôle, aussi, d'un correcteur de linéarité ; autrement dit, il a une valeur distributive.

3. Être et avoir conjugués au passé composé représentés par *damir monfasil* (nominatif sujet (Je suis = « 'ana, naḥnu »)

Les pronoms personnels en arabe sont affixés ou isolés. Utilisés seuls, ils représentent le nominatif et attachés à la fin d'un verbe, ils représentent le génitif et l'accusatif. Dans les énoncés arabes traduits par les élèves, il n'y a pas d'auxiliaire *être* ni *avoir*. Par contre, on note la présence du sujet « Ana » qui est un *damir munfasil* représentant le nominatif, qui serait la représentation mentale de toute l'expression « je suis », au singulier ou au pluriel. On aura la traduction littérale suivante :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| *Je suis continué mes vacances | « ana /akmal /tu /'utlati » |
| *Je suis assisté les mariages | « ana/ ḥadar /tu /'alzawaḡ » |
| *nous sommes partagés la tarte | « nahnu /qasam /nā /'alḥalwa » |

La double traduction de *je suis* en « tu » et « 'ana » au singulier et en « nā » et « naḥnu » au pluriel porte une signification pertinente. Dans le récit, il y a toujours l'implication de soi-même. L'élève-narrateur se trouve en état de raconter une histoire personnelle ou de s'auto décrire ; donc, automatiquement, il emploie comme outil d'énonciation le pronom *je* « ana » ou *nous* « nahnu » sans tenir compte de l'espace temporel qui est une notion abstraite pour lui.

4. Être au présent = « hiya, howa » = elle, il, a, (damir monfasil : le génitif et l'accusatif)

Un autre type d'erreur a été repéré dans la description, celui de la substitution de l'expression « il est » par les pronoms personnels représentant le nominatif (*huwa* masculin, *hiya* féminin). Cette erreur n'est pas relative au temps mais au sens réel des deux verbes *être* et *avoir*.

- *elle est vieillie « hiya/ kabirat » (prédicat verbal)
- * il est chanté « huwa/ yurani » (prédicat nominal)

5. Avoir au présent = huwa, hiya (phrases copulatives)

L'emploi du verbe *avoir* au lieu d'*être*, dans les phrases copulatives, peut s'expliquer par le fait que les élèves utilisent *avoir* avec le sens d'un pronom personnel *munfasil* « huwa ou hiya ». Car présenter quelque chose ou quelqu'un en

arabe nécessite une phrase nominale avec un pronom personnel par exemples : *La meilleure chose a de se mettre à l'abri, la meilleur des choses est de se mettre à l'habri, (« afdalu chai' huwa intidar biaman »), *Cet homme a Djamel Doukhi, Cet homme est Djamel Douk (« Hada rajulu huwa dajmel »).

6. Avoir = l'accompli

Avoir, comme auxiliaire, n'existe pas en arabe. Cette absence se traduit par son emploi erroné dans les phrases ou le verbe a besoin de l'auxiliaire *être*. Dans chaque exemple, l'auxiliaire *avoir* ne correspond à aucun morphème arabe sauf au temps du passé :

*j'ai arrivé	« ḍahab /tu »
*j'ai sorti	/ « ḥaraġ/tu »
*j'ai reste	/ « makat/tu »
*j'ai promené	/ « taġawal /tu »

Ce sont des verbes de mouvement qui précisent soit le lieu de départ, soit le lieu d'arrivée, soit le lieu où l'on est resté ou le lieu où on s'est promené. A chaque fois que nous avons *avoir* avec un participe passé, c'est-à-dire le temps du passé composé, on aura en face un seul lexème arabe qui met en évidence l'aspect accompli avec le prétérit et un pronom affixé.

On arrive ainsi à dire que l'effet de la langue maternelle est amplement présent dans les expressions écrites, vu leur traduction personnelle, *être* et *avoir* correspondent successivement à *kāna*, ou à des pronoms personnels « damir monfasi ».

Conclusion

Au terme de la présente étude, nous nous sommes attaquée aux grandes lignes du problème posé. Nous nous sommes arrêtée sur certains aspects des deux verbes *être* et *avoir*. L'analyse présentée ici constitue l'amorce d'un projet plus vaste en vue de l'amélioration des méthodes d'enseignement dans notre pays. L'emploi des auxiliaires *être* et *avoir* d'une manière déficiente n'est pas la seule problématique qui inquiète les enseignants. La compréhension de l'écrit, la communication orale, la lecture sont des compétences que nos élèves ne possèdent pas.

Notre étude a tenté d'explicitier le fonctionnement d'*être* et *avoir* et leurs équivalents en arabe. Ce sont deux auxiliaires mais aussi deux verbes pleins. Leur rôle, dans une phrase, est d'apporter une signification précise ou d'intégrer l'action dans un espace temporel adéquat. L'effet de la langue maternelle dans ce type de situation, contribuent indirectement à découvrir les solutions aux problèmes. Il est possible de distinguer les principaux facteurs des erreurs qui se résument

dans le problème d'interférences arabe/français, dans les caractéristiques spécifiques de chaque langue, les méthodes d'enseignement ou choix des exercices dans les manuels scolaires. À ce moment-là, on doit penser, non pas simplement au problème d'emploi d'*être* et *avoir* mais aussi aux autres zones du français les plus problématiques pour nos apprenants.

Bibliographie

- Abi Aad, A. 2003. *Le système verbal de l'arabe comparé au français*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Besse, H., Porquier, R. 1984. *Grammaire et didactique des langues*. Paris : Hatier/ Didier.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- Blanche-Benveniste. C. 2002. « Auxiliaires et degrés de « verbalité ». *Syntaxe et sémantique*, N° 3, p. 75-97. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2002-1-page-75.htm> DOI : 10.3917/ss.003.0075. [Consulté le 7 mars 2018].
- Chairet, M. 1996. *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*, Ophrys.
- Creissels, D. 1995. *Cours de syntaxe générale*, chapitre 7, *Copules et prédication non verbale*. Paris : PUF.
- El Kassas, D. 2005. *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*. Thèse dirigée par Laurence Danlos, Paris 7. Résumé : <http://www.theses.fr/2005PA070034>, [consulté le 23 avril 2018].
- Gherghel, M. 2004. *Les verbes être et avoir dans les structures existentielles dans quelques langues européennes*. Mémoire de DEA d'anglais, Option linguistique. Université de la Réunion.
- Grand' Henry, J. 2000. *Grammaire arabe à l'usage des arabes*. Louvain : la neuve.
- Larcher, P. 2003. *Le système Verbal de L'Arabe Classique*. Aix-En-Provence : PUP.
- Marquilló Larruy, M. 2003. *L'interprétation de L'erreur*. CLE International.
- Leeman, D. 2005. *Grammaire du verbe français*. Paris : Armand Colin.
- Martinet, A. 1998. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Martinet, J. 1974. *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*. Paris : PUF.
- Micu, Corina S. 2006. « Être » et avoir verbes d'état et verbes supports ». [En ligne] : https://www.researchgate.net/publication/255910653_Etre_et_Avoir_-_verbes_d'etat_et_verbes_supports [Consulté le 10 octobre 2019].
- Rouveret, A1998. « Etre » et « avoir » : Syntaxe, sémantique, typologie. Paris : PUV Saint Denis.
- Saussure (de), L. 2003. *Temps et pertinence éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles : Duculot.
- Simeone-Senelle, M-C., Vanhove, M. 2003. Transcategorialité, auxiliaire et auxiliairisation. In : *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques*. Paris: Peeters.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Willems, D. 1969. « Analyse des critères d'auxiliaire en français moderne ». *Travaux de linguistique*, n° 1, p. 87-95.

Notes

1. Les exemples cités dans l'article sont issus de certaines références bibliographiques mais aussi de notre corpus.
2. Définition d'assimilation et d'accommodation.
3. Charles Jean Delille, *A French Grammar* : étymologie du verbe *être*.
4. Voir Louis de Saussure, 2003, *Temps et pertinence éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles : Duculot, p.120.
5. D'après Boone & Joly, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan. p. 74-75, selon Claire Blanche-Benveniste dans « Auxiliaire et degrés de verbalité », Université de Provence. Aix Marseille, p.77.
6. Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique*. Leçon du 14 décembre 1945.